

Prix des engrais organiques - septembre 2026

Note de la FNAB

Paris, septembre 2026

Sur demande de l'Agence bio, et suite à un courrier adressé à Mme la Ministre de l'agriculture le 20 août 2026, la FNAB a souhaité recueillir des données quantitatives et qualitatives permettant de documenter une augmentation des prix des engrais organiques en 2026.

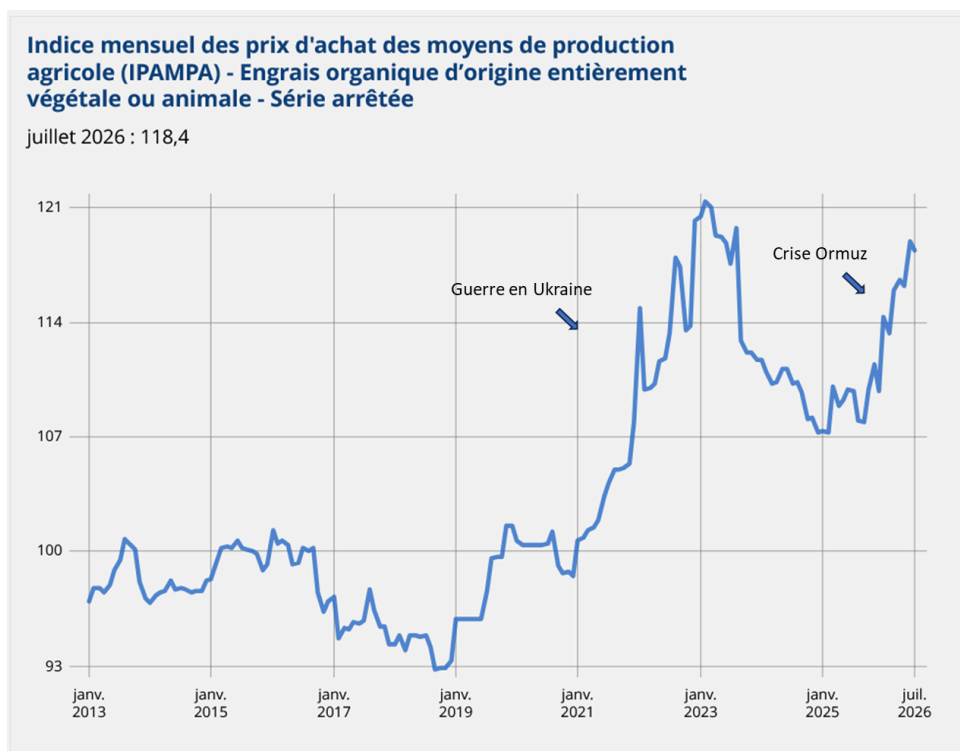
La FNAB présente les éléments qu'elle a pu recueillir au cours du mois de septembre 2026, soit en questionnant ses adhérents, soit en interrogeant d'autres organisations professionnelles, comme Forébio et l'AFAÏA.

TABLE DES MATIÈRES

I. Données publiques	2
II. Remontées producteurs bio	3
III. Remontées coopératives 100% bio	4
III. Nos demandes	5

I. Données publiques

L'INSEE édite un Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA). Ce dernier permet de documenter l'évolution du prix de certains intrants, parmi lesquels les *engrais organiques d'origine entièrement végétale ou animale*. La figure ci-dessous permet d'apprécier l'évolution des prix de cette catégorie d'intrants.



Après une relative stabilité des prix des engrais organiques entre 2013 et 2021, on voit nettement l'effet sur les prix de la guerre en Ukraine en 2022. Pour rappel, ce phénomène a été documenté en 2023 [dans une note conjoncturelle d'Agreste](#) : le prix des engrais organiques avait alors augmenté de 18% *“par l'effet d'entraînement du prix des engrais minéraux sur celui des engrais organiques”*. On voit se reproduire le même effet d'entraînement depuis début 2026 avec une hausse de 10% du prix des engrais organiques par rapport à leur niveau de janvier 2025 et une hausse de 20% par rapport à leur niveau de janvier 2021.

A noter : nous ne sommes pas parvenus à connaître le périmètre précis de la catégorie “engrais organiques d'origine entièrement végétale ou animale”. Ainsi, si les engrais de type lisier ou fiente de volaille sont mêlés aux engrais organiques

élaborés (de type “bouchons”) dans cet indicateur, l'augmentation des prix n'est pas forcément la même pour ces différents types d'engrais.

II. Remontées producteurs bio

La FNAB a interrogé son réseau pour connaître l'évolution des prix des engrais organiques achetés par ses adhérents.

Pour rappel, il convient de distinguer les engrais organiques “bruts” comme les fumiers, lisiers et fientes, des engrais dits “élaborés”, vendus sous formes de bouchons, et produits à partir de sous-produits animaux (farine de sang principalement). Il est plus aisé de documenter une augmentation du prix des engrais élaborés, puisque ces derniers sont souvent cotés, et répondent à des critères de qualité plus stables que les effluents d'élevage.

Région	Type de produit / Gamme	Ancien prix	Prix actuel (2026)	Évolution / Contexte
Normandie	Bouchon 10-5-1 (coopérative)	290 € / t	390 € / t	+100 € / t
Nouvelle-Aquitaine	Bouchons 10-5-0 (coopérative)	290 €/t	365 € / t	+100 € / t
Île-de-France	Bouchons 10-5-0	275 € (en 2025)	355 €	+80 € / t
Île-de-France	Fiente (qualité moyenne / riche)	74€ à 86€	96€ à 110€	+30%
Centre Val-de-Loire	Bouchon 10-5-0	320 € (en 2025)	460 - 470 €	+40%
Centre Val-de-Loire	Bouchon 9-5-1	306 € (en 2025)	390 €	Hausse globale de 16 à 30%
Centre Val-de-Loire	Compost litière volaille	70 € (en 2025)	88 € HT / t (août 2026)	Hausse globale de 16 à 30%
PACA	Bouchons 6-4-10	565 € (2024)	773 € / t (2026)	Forte augmentation
PACA	Bouchons 6-8-15	400 € (2021-22) puis 600 € (2024)	845 € / t	Plus du double en quelques années

Si la grande majorité des retours font état d'une augmentation des prix, certains retours en Ile de France et en PACA font état d'une stabilité, traduisant de la variabilité locale du marché des engrais organiques. Les prix en PACA sont pour un public maraîcher (ce qui explique leur niveau très élevé).

Certaines régions n'apparaissent pas dans ce recensement, faute de temps pour les consulter. La FNAB se tient à la disposition de l'Agence bio et du Ministère de l'Agriculture pour fournir les données manquantes.

III. Remontées coopératives 100% bio

La FNAB a interrogé les coopératives 100% bio, *via* leur association Forébio, pour connaître l'évolution des prix à leur échelle. Sur la base des retours de ses adhérents, Forébio nous a fourni les retours suivants concernant les engrais en bouchons, confirmant les retours des producteurs.

Type d'engrais	2024	2025	2026	Evol. 25/26
Engrais 8.12.0 BB 500 kg	312,5€/t	239,0€/t	287,3€/t	+20%
Engrais 9.5-6-0	277,3€/t	265,8€/t	328,3€/t	+23%
Prix ramené à l'azote du bouchons		4.1€/U d'N	4.7€/U d'N	+15%

Concernant les engrais bruts, (fientes déshydratées notamment) les retours des coopératives font état d'une augmentation allant de +3 à +11%.

De manière générale sur la même période d'achat et auprès des mêmes fournisseurs, les principaux engrais organiques subissent, selon les coopératives, une inflation allant de 9 à 16%.

Il apparaît ainsi clairement que les prix des engrais organiques ont augmenté en 2026, suivant ainsi la courbe documentée par l'INSEE.

III. Nos demandes

Il est nécessaire de mettre en cohérence les ambitions à moyen terme affichées par Mme la Ministre de l'agriculture dans son « plan engrais » – qui prône une réduction de 50 % des engrais azotés de synthèse et le développement des alternatives organiques – et les modalités actuelles du guichet exceptionnel de 150 millions d'euros, qui restreint son aide aux seuls engrais azotés de synthèse.

La FNAB demande donc l'élargissement de l'aide exceptionnelle à l'achat des fertilisants autorisés en agriculture biologique, à l'instar de l'Espagne qui a su mobiliser le cadre temporaire européen (METSAP) pour soutenir l'ensemble des filières impactées par la crise.

Nous nous tenons à la disposition du Ministère pour définir ensemble quels types d'engrais organiques pourraient être éligibles à l'aide, et les conditions générales d'éligibilité des demandeurs.

Nous insistons sur la nécessité que cette aide puisse bénéficier aux agriculteurs ayant déjà réalisés leurs achats d'engrais organiques pour la nouvelle campagne (depuis le 1er juin 2026), afin de garantir une égalité de traitement entre agriculteurs bio et non bio, et pour réduire les risques de report de l'aide sur les prix de vente.